

## CLIENT

(nom du client)

(nom de l'entreprise)

(Adresse complète)

## DEVIS DE TRADUCTION

Référence n° (référence unique)  
(date du devis)

Date de livraison : JJ/MM/AA  
Devis valable X mois

Description	Unité	Quantité	Tarif	Montant
(description la plus détaillée possible)	(Mot, page, heure etc.)	(Nombre d'unités)	(montant en €/unité)	(Total par élément)
ex : Traduction du document : (titre exact) de langue source vers langue cible.	Mot	30 000	0.15 €/mot	4 500 €

Total H.T. 4 500,00 €

T.V.A. 19,6% 882,00 €

Total T.T.C. 5 382,00 €

**Auto-entreprise** : pas de TVA, uniquement un total HT, mais ajouter la mention obligatoire :  
« TVA non applicable, art. 293B du CGI. »

### DÉLAI DE RÉALISATION

X jours ouvrés à partir du X/X/XX inclus soit une remise des documents traduits le (date de livraison), si accord sur ce devis au plus tard le (date limite de validité du devis).

### FACTURATION

L'unité de décompte est le nombre de (unité choisie), calculé par le logiciel de traitement de texte (votre logiciel). Les tarifs mentionnés ci-dessus s'entendent relecture comprise et document livré par courrier électronique ou par la poste (tarif lettre). Tout autre mode d'acheminement payant (Colissimo, Chronopost, DHL, etc.) sera facturé au coût réel. Le minimum de facturation est de (votre tarif minimum) € HT par commande.

Le minimum de facturation est de X € par commande.

## PAIEMENT

Cette commande fera l'objet d'une facture, avec mention de la TVA applicable (*taux en vigueur*). Le règlement sera effectué à réception de la facture, par chèque ou virement bancaire, au plus tard **30 jours fin de mois** à compter de la date d'émission de la facture. Le paiement ne peut être retardé sous quelque prétexte que ce soit, y compris en cas de litige. Les réclamations ne sont acceptées que dans les 15 jours qui suivent la prestation.

Conformément à l'article L.441-6 du code de commerce, des pénalités de retard sont dues à défaut de règlement le jour suivant la date de règlement prévu, sans qu'un rappel préalable soit nécessaire et sans que ces pénalités nuisent à l'exigibilité de la dette. Le montant des pénalités de retard est égal à trois fois le taux d'intérêt légal, auquel viendront s'ajouter, conformément à l'article D.441-5 du code de commerce, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €. Les éventuels frais bancaires et commissions sont à la charge du client.

## ACCEPTATION DU DEVIS

Toute commande comporte de plein droit l'adhésion sans réserve du Client à l'ensemble des conditions générales de vente de (*nom de votre entreprise*), disponible sur demande ou sur (*www.*). Pour confirmer la commande de manière ferme et définitive, **veuillez retourner ce devis sans aucune modification, daté et signé avec la mention « bon pour accord »**, ou en m'adressant un courrier électronique à l'adresse (*votre adresse électronique*). À défaut de réception de l'acceptation du devis, je me réserve le droit de ne pas commencer la prestation.

En vous remerciant de votre confiance, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement,  
(*Votre signature*)

## BON POUR ACCORD

Pour (*Nom de l'entreprise*)

Nom et titre du signataire .....

Date .....

Signature .....